

**ALLEMAGNE** Plus de 100 000 fûts empoisonnés s'y entassent et menacent la nappe phréatique

# Les mines de Asse, oubliettes radioactives

En France, le projet de l'Andra de stocker des déchets radioactifs dans son laboratoire souterrain de Bure (Meuse) est loin de faire l'unanimité. En Allemagne, c'est un autre problème qui se pose : des dizaines de milliers de fûts de matières radioactives entassés dans une mine depuis les années 60 doivent être remontés à la surface. Un chantier abyssal.

ASSE (BASSE-SAXE) – DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Comme pour n'importe quelle mine, on entre en passant sous un portique d'acier ; une poulie verte surplombe le puits. La spécificité de Asse II se trouve au fond. Son sous-sol abrite l'une des poubelles allemandes pour déchets « faiblement ou moyennement » radioactifs. De 1964 à 1978, 126 000 fûts de restes atomiques d'activités industrielles, militaires ou médicales y ont été stockés à la va comme je te pousse. Des images de l'époque montrent des tractopelles charrier les fûts jaunes dans des fosses. Des déchets irradiés issus de l'enrichissement d'uranium gisent dans treize cavités situées entre 510 et 750 mètres de fond. On estime que 28 kilos de plutonium pourrissent dans ce sous-sol, mais personne n'en est bien sûr.

## « Les premiers au monde à extraire les fûts »

Les experts gouvernementaux avaient assuré à l'époque que cet enfouissement réglait le problème. Mais la nature en a voulu autrement, les mouvements géologiques ont provoqué des écoulements d'eau

susceptibles de contaminer les nappes phréatiques. Et dès 2009, le gouvernement allemand a choisi d'extraire ces poubelles, une opération d'une folle complexité. « C'est difficile », explique Ingo Bautz chargé de l'information sur le site. « D'abord parce que nous sommes les premiers au monde à le faire. Ensuite parce que les défis, techniques et de sécurité, sont multiples et colossaux », poursuit-il, tout en indiquant la voie menant vers le fond. Un ascenseur en métal grillagé vous aspire dans un grand courant d'air à 450 mètres de profondeur en une minute. Il faudra en construire un autre pour hisser un jour les fûts à la surface. Les 350 hommes qui travaillent par tranches de sept heures en sont encore à la phase de stabilisation et d'exploration. « Il faut étayer cette mine de sel et de potasse exploitée depuis plus de 100 ans et qui ressemble à un fromage suisse », ajoute Ingo Bautz.

## « Glück auf ! »

Dans cette fourmière, les hommes se déplacent avec des camionnettes (démontées à la surface et remontées en bas) qui projettent des nuages de poussière dans la lumière

des néons. En ce jour de neige, l'écart de température de 45°C avec la surface assèche les mains, et l'air sent le sel. En combinaison blanche, les ouvriers volontaires forent délicatement le sol dans des espaces confinés pour prévenir la fuite de particules radioactives. Personne ne connaît la réaction chimique des gaz dangereux mélangés pendant des décennies, et une étincelle pourrait provoquer une catastrophe. Aux changements de poste, les ouvriers qui font les 2/7 se souhaitent « Glück auf ! » (« Bonne chance ! »). La société à responsabilité limitée Asse travaillant en contrat pour le bureau fédéral de protection des radiations (BS) porte une responsabilité illimitée sur ses épaules. Cette « sale mission » doit coûter six milliards d'euros. Casque de protection sur la tête, Ina Stelljes, du BS, souligne : « Tout peut s'arrêter du jour au lendemain si l'eau se met à envahir les galeries. Nous serions alors obligés d'en arriver au plan B, c'est-à-dire enfouir la mine sous les gravats ». Si l'opération se passe comme prévu, les premiers fûts devraient sortir du sol en... 2033. Mais personne n'en est bien sûr. ■

DAVID PHILIPPOT



L'ascenseur au fond permet de remonter quatorze hommes à la surface, 750 mètres plus haut, en 2 minutes 30. PHOTO D.P.

## DES NOBLES CONTRE L'ATOME

À l'image d'un célèbre village gaulois, les Bernstorff résistent contre un puissant envahisseur, l'industrie nucléaire. Cette famille de nobles de la région de Gorleben, au centre de l'Allemagne, possède une tierce des terres sur lesquelles sont stockés les déchets nucléaires « moyennement radioactifs ». En 1978, Andreas, comte de Bernstorff, refusa contre toute attente une offre du gouvernement de Basse-Saxe de 30 millions de marks pour l'acquisition de ces 600 hectares de pinède. Raison de son engagement ? La fidélité au serment familial édicté par un glorieux aïeul il y a 300 ans : ses héritiers sont tenus de gérer le

domaine « sans chercher le profit immédiat, mais le meilleur pour les prochaines générations ». Une conviction écologique fortement ancrée au sein de cette famille qui possède le plus gros domaine forestier d'Allemagne du Nord. Leur résistance fait d'eux des figures de proue de la lutte anti-nucléaire et bloque théoriquement la possibilité d'installer dans la mine de sel de Gorleben le site de stockage permanent des déchets nucléaires les plus radioactifs. Mais la lutte menée désormais par Fried, 12<sup>e</sup> du nom et aîné des cinq enfants, se poursuit devant les tribunaux.

D.P.

**EUROPE** Confrontées à un afflux sans précédent

## Suède et Finlande veulent expulser 100 000 réfugiés

Confrontées à un défi migratoire sans égal dans leur histoire, la Suède et la Finlande viennent d'affirmer vouloir renvoyer plusieurs dizaines de milliers de demandeurs d'asile déboutés. « Nous devons nous occuper du mieux possible de ceux qui peuvent rester, mais ceux qui reçoivent une réponse négative doivent repartir », a sèchement justifié le chef du gouvernement de centre-gauche, Stefan Löfven, interrogé par l'agence de presse TT.

Le nombre de migrants renvoyés de Suède devrait se situer entre 60 000 et 80 000 personnes, selon le ministre de l'Intérieur, Anders Ygeman. L'an dernier, 163 000 réfugiés ont déposé une demande d'asile dans ce pays de seulement dix millions d'habitants. Sur les quelque 58 800 dossiers traités sur la même période, 55 % ont été acceptés, moyenne sur laquelle se fonde le ministre de l'Intérieur. Mais les ambitions affichées se

heurtent à une difficulté : 7 590 demandeurs déboutés en 2015 ont disparu dans la nature, et leur nombre s'élève à 40 345 sur la période 2010-2015, selon l'Office des migrations.

La situation est similaire en Finlande où le ministère de l'Intérieur anticipe déjà l'expulsion de 20 000 migrants. Helsinki anticipe ainsi le rejet de deux tiers des 32 000 demandes d'asile enregistrées, l'an dernier par ses services de l'immigration, selon le chef du cabinet du ministre Paivi Nerg.

Plus d'un million de migrants dont un nombre important de Syriens fuyant le conflit qui ravage leur pays sont entrés en Europe l'an dernier, provoquant la plus grande crise migratoire sur le continent depuis la Seconde Guerre mondiale. 52 868 sont arrivés en janvier, dont 50 668 en Grèce, selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies. ■

## MIGRANTS

### Nouveau naufrage en mer Égée

Vingt-quatre migrants dont dix enfants sont morts noyés lors d'un nouveau naufrage, hier matin au large de l'île grecque de Samos, en mer Égée, tandis que onze sont portés disparus. Des patrouilleurs grecs et deux bateaux de l'Agence européenne de surveillance des frontières Frontex participaient à l'opération de sauvetage des disparus. Au total, 45 personnes se trouvaient à bord d'un canot qui a chaviré. Seulement dix ont été repêchées saines et sauvées, mais en état de choc.

**AFRIQUE** Cinq ans après des violences qui ont déchiré la Côte d'Ivoire

## Laurent Gbagbo face à la justice

L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo est le premier chef d'État jugé par la Cour pénale internationale. Son procès pour crimes contre l'humanité s'est ouvert hier.

Laurent Gbagbo s'est accroché au pouvoir « par tous les moyens », a accusé hier la procureure de la Cour pénale internationale à l'ouverture du procès de l'ancien président ivoirien, cinq ans après les violences qui ont déchiré la Côte d'Ivoire.

Laurent Gbagbo est le premier ex-chef d'État poursuivi par la CPI. Son procès pour crimes contre l'humanité, qui doit durer entre trois et quatre ans, est un vrai test pour la cour entrée en fonction en 2003. L'ex-président, 70 ans, et son co-accusé Charles Blé Goudé, 44 ans, ex-chef de milice, sont poursuivis pour leur rôle dans la crise née du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à Alassane Ouattara reconnu vainqueur par les États-Unis et l'Union européenne, notamment, de l'élection présidentielle de fin 2010.

Les deux hommes ont plaidé non coupables hier matin des chefs d'accusation de meurtres, viols, actes inhumains et persécutions. « La Côte d'Ivoire a sombré dans le chaos et a été le théâtre de violences innommables », a dé-



Laurent Gbagbo encourt jusqu'à 30 ans de prison s'il est déclaré coupable par la Cour pénale internationale.

PHOTO AFP

claré la procureure Fatou Bensouda devant la CPI. Les violences avaient fait plus de 3 000 morts en cinq mois, des deux côtés des belligérants, transformant en champ de bataille certaines zones du premier producteur mondial de cacao, moteur économique de l'Afrique de l'Ouest. « Lorsqu'il a compris que la présidence allait lui échapper, Laurent Gbagbo, en concertation avec des membres d'un cercle privé de proches, a commencé à me-

ner une campagne de violences orchestrées contre ceux considérés comme ses opposants », a soutenu la procureure Fatou Bensouda. Des attaques contre des civils ont alors été perpétrées par des forces gouvernementales et des milices sous le contrôle des accusés, a affirmé la magistrate. L'accusation continuera aujourd'hui sa déclaration d'ouverture. La défense aura la parole à partir de lundi.

### Gbagbo détendu

Laurent Gbagbo est apparu détendu à son procès. Souriant, portant un costume bleu foncé, il a adressé des baisers à ses partisans assis dans la galerie du public.

Ceux-ci l'ont longuement applaudi à la fin de la journée, se pressant contre la vitre blindée les séparant de la salle d'audience. « Libérez Gbagbo », chantaient-ils sous les yeux ravis de leur favori.

Le juge-président Cuno Tarfusser a de son côté mis en garde contre toute « instrumentalisation politique » du procès. « Ce n'est pas un procès contre la Côte d'Ivoire. » La peine maximale encourue devant la CPI est de 30 ans de prison, mais les juges peuvent prononcer une peine plus lourde s'ils estiment que les crimes commis sont exceptionnellement graves. ■

## EN BREF

### CHINE

#### Dieudonné persona non grata à Hong Kong

Le polémiste, qui devait donner deux spectacles à Hong Kong, a été retenu hier avec ses deux enfants à son arrivée dans l'ex-colonie britannique dont il pourrait être expulsé. Les autorités hongkongaises n'ont pas donné d'explication, mais selon un journal local, Paris aurait informé Hong Kong de risques de troubles à l'ordre public que font courir ses spectacles.

### ÉGYPTÉ

#### Trois nouveaux Rafale livrés à l'armée

Six mois après les trois premières livraisons, l'Égypte a reçu hier trois nouveaux avions de combat français Rafale, a indiqué hier l'armée égyptienne. Le contrat signé entre Paris et Le Caire en février 2015 avait été le premier conclu à l'exportation par le constructeur français Dassault Aviation. Il porte sur la livraison de 24 appareils et d'une frégate, pour un montant de plus de 5 milliards d'euros.

### CAMEROUN

#### Quatre morts dans un double attentat suicide

Quatre civils ont été tués et plusieurs blessés hier dans un double attentat suicide à Kerawa, à l'extrême-nord du Cameroun. Les attentats ont eu lieu à côté d'une école accueillant des personnes ayant fui les exactions du groupe islamiste nigérian Boko Haram très actif dans la région. Les deux kamikazes seraient des femmes.